

Troisième publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Immobanne S.A. en liquidation, Fribourg**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 22.07.2003
- Echéance de préavis des créances:* **25.09.2003**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Anne-Maire Deillon, liquidatrice, Case postale 406, 1701 Fribourg
- Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

BfB Fidam société fiduciaire
1400 Yverdon-les-Bains

(01154602)